

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (Suisse)conformément au règlement (CE) No. 1907/2006
(modifié par le règlement (UE) 2015/830)

Rotho Blaas Primer Spray

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identification de la société/entreprise	Rotho-Blaas SRL c/o Cleos Treuhand GmbH Chamerstrasse 176 6300 Zug Schweiz T. 041 748 10 60
--	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence	145 (Tox Info Suisse)
--------------------------------------	-----------------------

Date d'émission	02.05.2022
------------------------	------------

Version	1
----------------	---

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.
--	--

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Formaldehyddimethylacetal (CAS 109-87-5)	
Switzerland - Occupational Exposure Limits - Developmental Risk Groups	Developmental Risk Group C
Switzerland - Occupational Exposure Limits - STELs - (KZGWs)	2000 ppm STEL [KZGW] 6200 mg/m3 STEL [KZGW]
Switzerland - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAKs)	1000 ppm TWA [MAK] 3100 mg/m3 TWA [MAK]

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Résidus de produit / produit non utilisé	Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.
---	---

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

Informations réglementaires Formaldehyddimethylacetal (CAS 109-87-5)	Aucun(e).
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances	Present
gaz de pétrole (CAS 68476-85-7)	

EU - Seveso III Directive (2012/18/EU) - Qualifying Quantities of Dangerous Substances - Higher-Tier Requirements	200 tonne (listed under liquefied flammable gases - category 1 or 2)
EU - Seveso III Directive (2012/18/EU) - Qualifying Quantities of Dangerous Substances - Lower-Tier Requirements	50 tonne (listed under liquefied flammable gases, Category 1 or 2)
EU - Cosmetics (1223/2009) - Annex II - Prohibited Substances	Prohibited (containing $\geq 0.1\%$ w/w 1,3-Butadiene) Prohibited (containing $\geq 0.1\%$ w/w 1,3-Butadiene, listed under Petroleum, coal, tar and natural gas and their derivatives generated using distillation and/or other processing methods)
EU - REACH (1907/2006) - Annex XVII - Restrictions on Certain Dangerous Substances	Use restricted. See item 28. (K)
EU - REACH (1907/2006) - Appendix 1 - Carcinogens: Category 1A (Table 3.1) / Category 1 (Table 3.2)	Use restricted. See item 29. (K)
EU - REACH (1907/2006) - Appendix 4 - Mutagens: Category 1B (Table 3.1) / Category 2 (Table 3.2)	Use restricted. See item 75. (K, S, U)
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances	Present (K)
	Present



Solutions for Building Technology

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**Rotho Blaas Primer Spray**

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Nom du produit	Rotho Blaas Primer Spray
Numéro du produit	PRIMERS750
Taille du récipient	750ml
UFI	UFI: 2PQV-V0QY-D007-4R3D
Indications sur l'enregistrement REACH	Tous les produits chimiques utilisés dans ce produit ont été inscrits en vertu de REACH , si nécessaire.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Adhésif.
Utilisations déconseillées	Polychlorure de vinyle souple

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	ROTHO BLAAS SRL Via dell'Adige N. 2/1 I-39040, Cortaccia (BZ) Tel. +39 0471 81 84 00 E-mail reach@rothoblaas.com VAT: IT 01433490214
-------------	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	Pour renseignements urgents s'adresser à ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 Angers+ 33 (0)2 41 48 21 21 Bordeaux+ 33 (0)5 56 96 40 80 Lille0800 59 59 59 Lyon+ 33 (0)4 72 11 69 11 Marseille+ 33 (0)4 91 75 25 25 Nancy+ 33 (0)3 83 22 50 50 Paris+ 33 (0)1 40 05 48 48 Strasbourg+ 33 (0)3 88 37 37 37 Toulouse+ 33 (0)5 61 77 74 47
--------------------------	---

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification (CE N° 1272/2008)**

Dangers physiques	Aérosol 1 - H222, H229
Dangers pour la santé humaine	Non Classé
Dangers pour l'environnement	Non Classé

Rotho Blaas Primer Spray

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Mentions de mise en garde

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P260 Ne pas respirer les vapeurs/ aérosols.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

DIMÉTHOXYMÉTHANE	30-60%
Numéro CAS: 109-87-5	Numéro CE: 203-714-2
	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119664781-31-0000

Classification
Flam. Liq. 2 - H225

GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS	30-60%
Numéro CAS: 68476-85-7	Numéro CE: 270-704-2

Classification
Gaz Infl. 1A - H220
Press. Gas (Liq.) - H280

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.
Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Garder la personne touchée en observation. Si la respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin immédiatement.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Consulter un médecin. Ne pas faire vomir.

Rotho Blaas Primer Spray

Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage. En cas d'adhésion, ne pas forcer l'ouverture des paupières.
Protection des secouristes	Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition. Prolongée et répétée aux solvants pendant une longue période peut entraîner des problèmes de santé permanents
Inhalation	Toux, oppression thoracique, sensation d'oppression thoracique. L'exposition peut entraîner la toux ou une respiration sifflante. Les solvants organiques peuvent, en cas d'exposition massive, affecter le système nerveux central et provoquer des vertiges, de l'ivresse et, à des concentrations très élevées, perte de conscience et la mort.
Ingestion	Il peut y avoir des douleurs et rougeur de la bouche.
Contact cutané	Engelure.
Contact oculaire	Peut irriter les yeux. Larmoiement abondant.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical. Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées. Difficulté à respirer. Éviter de respirer les vapeurs.
Traitements particuliers	En cas d'adhésion, ne pas forcer l'ouverture des paupières.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eau pulvérisée, poudre sèche ou dioxyde de carbone. Mousse résistant à l'alcool.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Formation de mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au sol et parcourir des distances importantes jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme.
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone. Fumée âcre ou vapeurs.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Utiliser de l'eau pour maintenir froids les conteneurs exposés à l'incendie et disperser les vapeurs. Si une fuite ou un déversement ne s'est pas enflammé, utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs et protéger les personnes qui arrêtent la fuite. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau.
Équipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

Rotho Blaas Primer Spray

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Éviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau. Éviter de respirer les vapeurs ou aérosols. Prévoir une ventilation suffisante.
Pour les non-secouristes	Pour une plus grande protection, la tenue devrait inclure une combinaison anti-statique, des bottes et des gants.
Pour les secouristes	Pour une plus grande protection, la tenue devrait inclure une combinaison anti-statique, des bottes et des gants.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.
--	---

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Éliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Absorber dans de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Éviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Collecter le déversement pour sa récupération ou son évacuation dans des conteneurs scellés via un prestataire agréé pour l'élimination des déchets. Éviter le contact de l'eau avec du produit déversé ou des conteneurs qui fuient. Approcher le déversement contre le vent. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
------------------------------	---

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections	Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.
--------------------------------------	--

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations	Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Prévenir l'électricité statique et la formation d'étincelles. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Lire et suivre les recommandations du producteur. Ne pas utiliser dans des espaces confinés sans une ventilation suffisante et/ou un appareil de protection respiratoire. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.
Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Ne pas fumer dans la zone de travail. Nettoyer chaque jour les équipements et la zone de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage	Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du rayonnement solaire. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé.
Classe de stockage	Aérosol extrêmement inflammable

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.
---	--

Rotho Blaas Primer Spray

Description d'usage

Adhésif.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

DIMÉTHOXYMÉTHANE (CAS: 109-87-5)

DNEL

Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 5.7 mg/kg p.c. /jour
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 39 mg/m³
 Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 9.6 mg/kg p.c. /jour
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 132 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 22 mg/kg p.c. /jour

PNEC

- eau douce; 14577 mg/l
 - Sédiments (eau douce); 13135 mg/kg p.c. /jour
 - Sédiments (eau de mer); 13135 mg/kg p.c. /jour
 - Sol; 46538 mg/kg p.c. /jour
 - eau de mer; 14577 mg/l
 - Station d'épuration des eaux usées; 10000 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. S'assurer que le flux d'air est dirigé à l'écart du travailleur. Utiliser un appareil de protection respiratoire homologué si la contamination dans l'air est au dessus du niveau acceptable. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants. La sécurité intégrée nécessite aussi de maintenir les concentrations en gaz, vapeurs ou poussières en dessous des limites inférieures d'explosivité. Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant. S'assurer que les opérateurs sont formés pour réduire leur exposition.

Protection individuelle

Porter des vêtements de travail de protection

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains

Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Noter que le liquide peut pénétrer les gants. Il est recommandé de changer fréquemment. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc butyle. Le délai de rupture de la matière constitutive du gant peut différer d'un producteur de gants à un autre. Pour les mélanges, la durée de protection des gants ne peut pas être estimée précisément. Considérant les informations spécifiées par le producteur de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices et changer les dès qu'une détérioration est détectée.

Autre protection de la peau et du corps

Prévoir une fontaine oculaire. Éviter le contact avec la peau. Porter une combinaison appropriée pour prévenir l'exposition de la peau.

Mesures d'hygiène

Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Utiliser une lotion pour les mains appropriée pour prévenir la délipidation et les gerçures de la peau. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes.

Rotho Blaas Primer Spray

Protection respiratoire	Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un appareil de protection respiratoire à adduction d'air dans des espaces confinés ou peu ventilés. Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Court terme Filtre à gaz, type AX.
Risques thermiques	Le spray s'évaporera et refroidira rapidement et peut provoquer des gelures ou des brûlures par le froid en cas de contact avec la peau.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Les résidus et conteneurs vides doivent être considérés comme des déchets dangereux selon les dispositions locales et nationales.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Aérosol.
Couleur	Ambré.
Odeur	Ether.
Seuil olfactif	Absence de données.
pH	pH (solution concentrée): 7
Point de fusion	Diméthoxyméthane: -104.8°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Diméthoxyméthane: 42.3°C @ 760 mm Hg
Point d'éclair	Une méthode de point d'éclair n'est pas disponible, mais le principe composante dangereuse, le propulseur a un point d'éclair <-60°C avec des limites d'inflammabilité de volume supérieur de 10.9% et 1.4% volume inférieur. Température d'auto inflammation est de 410 à 580C.
Taux d'évaporation	Non disponible.
Facteur d'évaporation	Non disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non disponible.
Autre inflammabilité	Non disponible.
Pression de vapeur	5 bar @ 20°C
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	Liquide: 0.86 @ 20°C
Densité apparente	Non applicable.
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Diméthoxyméthane: log Pow: 0
Température d'auto-inflammabilité	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Liquide: 50-250 cP @ 20°C
Propriétés explosives	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

Rotho Blaas Primer Spray

Explosif sous l'influence d'une flamme Oui

Propriétés comburantes Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

Commentaires Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire.

9.2. Autres informations

Composé organique volatile Ce produit contient au maximum 82 % de COV.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Stable dans les transport ou les conditions de stockage recommandées..

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé. Très volatile.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Ne polymérisera pas. Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Eviter l'accumulation de vapeurs dans des zones basses ou confinées.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Information générale Un contact prolongé ou répété avec des solvants sur une longue période peut conduire à des problèmes de santé permanents.

Inhalation L'exposition peut entraîner la toux ou une respiration sifflante. Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de la trachée gastro-intestinale. Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication.

Contact cutané Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs, des irritations et le dessèchement de la peau.

Contact oculaire Peut irriter les yeux.

Dangers chroniques et aigus pour la santé Un contact prolongé ou répété avec des solvants sur une longue période peut conduire à des problèmes de santé permanents.

Voie d'exposition Inhalatoire Absorption cutanée

Organes cibles Système nerveux central Système respiratoire, poumons Peau

Rotho Blaas Primer Spray

Symptômes L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Informations toxicologiques sur les composants

DIMÉTHOXYMÉTHANE

Effets toxicologiques	La toxicité de cette substance a été évaluée lors de l'enregistrement REACH.
<u>Toxicité aiguë - orale</u>	
Indications (DL₅₀ orale)	6423.0 , Orale, Rat
<u>Toxicité aiguë - cutanée</u>	
Indications (DL₅₀ cutanée)	5000.0 , Cutanée, Lapin
<u>Corrosion cutanée/irritation cutanée</u>	
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</u>	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Sensibilisation respiratoire</u>	
Sensibilisation respiratoire	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Sensibilisation cutanée</u>	
Sensibilisation cutanée	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Cancérogénicité</u>	
Cancérogénicité	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	
Toxicité pour la reproduction - fertilité	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u>	
Exposition unique STOT un	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u>	
Exposition répétée STOT rép.	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Inhalation</u>	
Inhalation	Irritant pour les voies respiratoires. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
<u>Ingestion</u>	
Ingestion	Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac.
<u>Contact cutané</u>	
Contact cutané	Irritant pour la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
<u>Contact oculaire</u>	
Contact oculaire	Le liquide peut être irritant pour les yeux, la peau et le système respiratoire.

Rotho Blaas Primer Spray

GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS

Effets toxicologiques	Les informations fournies sont basées sur des données des composants et des produits similaires.
<u>Toxicité aiguë - orale</u>	
Indications (DL₅₀ orale)	Non applicable.
<u>Toxicité aiguë - cutanée</u>	
Indications (DL₅₀ cutanée)	Non applicable.
<u>Toxicité aiguë - inhalation</u>	
Indications (CL₅₀ inhalation)	CL ₅₀ >20 mg/l, Inhalatoire, Rat
<u>Corrosion cutanée/irritation cutanée</u>	
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non irritant.
<u>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</u>	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non irritant.
<u>Sensibilisation respiratoire</u>	
Sensibilisation respiratoire	Non sensibilisant.
<u>Sensibilisation cutanée</u>	
Sensibilisation cutanée	Non sensibilisant.
<u>Mutagenicité sur les cellules germinales</u>	
Essais de génotoxicité - in vitro	Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.
<u>Cancérogénicité</u>	
Cancérogénicité	Aucune cancérogénicité chez l'homme attendue.
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	
Toxicité pour la reproduction - fertilité	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction - développement	Ne contient pas de substance toxique pour la reproduction avérée.
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u>	
Exposition unique STOT un	Une seule exposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Une surexposition aux solvants organiques peut déprimer le système nerveux central, entraînant des vertiges et une intoxication, et, à très fortes concentrations, la perte de conscience et la mort.
<u>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u>	
Exposition répétée STOT rép.	Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.
<u>Danger par aspiration</u>	
Danger par aspiration	Pas présumé présenter un risque d'aspiration, sur la base de la structure chimique.

Rotho Blaas Primer Spray

Inhalation	Peut provoquer une irritation du système respiratoire.
Contact cutané	Le spray s'évaporerait et refroidirait rapidement et peut provoquer des gelures ou des brûlures par le froid en cas de contact avec la peau.
Voie d'exposition	Inhalatoire Contact cutané et/ou oculaire.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité	Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.
--------------------	---

Informations écologiques sur les composants

GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS

Écotoxicité	Les informations fournies sont basées sur des données des composants et des produits similaires.
--------------------	--

12.1. Toxicité

Informations écologiques sur les composants

DIMÉTHOXYMÉTHANE

Toxicité	Pas considéré toxique pour les poissons.
toxicité aquatique aiguë	
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 6,410 mg/l, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: >1200 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heures: >10000 mg/l, Scenedesmus subspicatus

GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS

Toxicité	Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Le produit n'est pas considéré comme présentant un danger étant donné sa nature physique. Très volatile.
-----------------	--

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité	Biodégradables en partie seulement
-------------------------------------	------------------------------------

Informations écologiques sur les composants

DIMÉTHOXYMÉTHANE

Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
-------------------------------------	--

GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS

Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
-------------------------------------	--

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Rotho Blaas Primer Spray

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Diméthoxyméthane: log Pow: 0

Informations écologiques sur les composants

GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

12.4. Mobilité dans le sol

Informations écologiques sur les composants

DIMÉTHOXYMÉTHANE

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS

Mobilité Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Informations écologiques sur les composants

DIMÉTHOXYMÉTHANE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Non disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale S'assurer que les contenants sont vides avant rejet (risque d'explosion) Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations locales.

Méthodes de traitement des déchets Ne pas percer ou incinérer, même vide. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Les résidus et conteneurs vides doivent être considérés comme des déchets dangereux selon les dispositions locales et nationales.

Classe déchet Aérosol plein ou partiellement vide: 16 05 04, Aérosol vide: 15 01 10 (Contenant des résidus dangereux), Aérosol vide: 15 01 04 (Contenant des résidus non dangereux).

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Rotho Blaas Primer Spray

N° ONU (ADR/RID)	1950
N° ONU (IMDG)	1950
N° ONU (ICAO)	1950
N° ONU (ADN)	1950

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	AEROSOLS
Nom d'expédition (IMDG)	AEROSOLS
Nom d'expédition (ICAO)	AEROSOLS
Nom d'expédition (ADN)	AEROSOLS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	2.1
Code de classement ADR/RID	5F
Etiquette ADR/RID	2.1
Classe IMDG	2.1
Classe/division ICAO	2.1
Classe ADN	2.1

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-D, S-U
Catégorie de transport ADR	2
Code de consignes d'intervention d'urgence	2YE
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	23
Code de restriction en tunnels	(D)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

Rotho Blaas Primer Spray

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Autorisations (Règlement 1907/2006 l'annexe XIV)	Aucune autorisation spécifique n'est connue pour ce produit.
Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)	Aucune restriction d'usage spécifique n'est connue pour ce produit.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008	Flam. Gas 1 - H220, Press. Gas (Liq.) - H280: Eléments de preuve.
Publié par	Département technique
Date de révision	17/07/2019
Révision	2
Remplace la date	14/07/2016
Numéro de FDS	22666
Mentions de danger dans leur intégralité	H220 Gaz extrêmement inflammable. H222 Aérosol extrêmement inflammable. H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.